



## Séance ordinaire du conseil de la Ville du 17 septembre 2018 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
  - 2.1 Lecture de la réflexion
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE**
  - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 11 septembre 2018
  - 6.2 Résolution autorisant l'adoption de la déclaration du Sommet sur l'éducation à la petite enfance pour la reconnaissance du droit de tous les enfants à des services éducatifs de qualité dès la naissance
- 7. SERVICE DES FINANCES**
  - 7.1 Délégation de la conseillère Catherine Lassonde et du conseiller Yves Grondin à une formation de Rues Principales qui se tiendra à Montréal le 24 octobre 2018
  - 7.2 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements
  - 7.3 Appropriation d'une somme de 400 000 \$ au surplus accumulé affecté pour une dette à long terme

- 7.4 Canalisation Fossé Dubé  
(Appel d'offres no DR18-PUB-071)  
Excavation Tourville inc. au montant de 291 227,08 \$ (taxes incluses)
- 7.5 Remplacement des compteurs d'eau pour les commerces et les industries  
(Appel d'offres no DR18-PUB-079)  
Lecompte Pouliot inc. au montant de 759 460,12 \$ (taxes incluses)
- 7.6 Location de quatre (4) chargeurs sur roues pour les saisons hivernales 2018-2019 et 2019-2020  
(Appel d'offres no DR18-PUB-081)  
Nortrax Québec inc. au montant total annuel moyen de 121 873,50 \$ (taxes incluses)
- 7.7 Fourniture et livraison de fontaines à boire  
(Appel d'offres no DR17-PUB-083)  
Tessier Récréo-Parc inc. au montant total annuel moyen de 50 457,72 \$ (taxes incluses)
- 8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 8.1 Nomination de messieurs et mesdames Gaston Fréchette, Johanne Langlais, Gaétan Fabi et Céline Dolan aux postes permanents de brigadiers et brigadières scolaires au Service de sécurité incendie et sécurité civile
- 8.2 Nomination de madame Mélanie St-Cyr au poste permanent de technicienne en urbanisme et mise en valeur du territoire au Service de l'urbanisme
- 9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 9.1 Mandat au cabinet Bélanger Sauvé afin de représenter la Ville de Drummondville dans le cadre des procédures d'expropriation SAI-Q-210221-1507 et SAI-Q-210221-1507 ainsi que l'audition devant le Tribunal administratif du Québec
- 9.2 Signature d'une entente à intervenir avec Cogeco Connexion inc. pour l'extension de son service à Drummondville dans le cadre du projet de desserte à St-Joachim-de-Courval
- 9.3 Signature d'un acte de cession à intervenir avec 9065-5127 Québec inc. pour la cession de terrains portant les numéros de lots 5 856 279, 5 856 329 et 5 856 331 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 9.4 Renonciation de la Ville de Drummondville à son droit préférentiel dans l'acte de vente d'un terrain industriel à intervenir entre « Les Gestions Rénoflex inc. » et « 9221-3461 Québec inc. »
- 9.5 Renonciation de la Ville de Drummondville à son droit préférentiel dans l'acte de vente à intervenir entre « Maple Leaf Foods inc. » et « 9100-4903 Québec inc.»

9.6 Acquisition d'une rue par l'intermédiaire du processus de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales concernant la rue Plessis

**10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

10.1 Aucun

**11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE**

11.1 Aucun

**12. SERVICE DES LOISIRS**

12.1 Résolution autorisant la tenue de la 4e édition de la Fête de la musique et autorisation de fermeture de rues

**13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**

13.1 Signature d'une entente triennale de licence à intervenir avec la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique du Canada (SOCAN) pour les années 2019-2020-2021 pour un montant total annuel de 1 576,03 \$

**14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

14.1 Demande auprès de la MRC de Drummond aux fins de procéder aux démarches administratives relatives aux travaux du cours d'eau Demers, branche 1

**15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE**

15.1 Modification de la résolution no 1184/11/17 - Travaux de drainage du chemin du Golf Ouest

15.2 Résolution autorisant une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

**16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**17. SERVICE DE L'URBANISME**

17.1 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'ajuster les normes applicables à l'aménagement des cases de stationnement et aux allées d'accès dans le cadre d'un réaménagement, au positionnement des enclos pour matières résiduelles sur le terrain de même qu'à l'égard de la hauteur permise pour une terrasse extérieure projetée au 283 rue Heriot

- 17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'abroger l'obligation d'aménager une zone tampon et un écran opaque le long des lignes de terrain adjacentes à une zone à dominance d'usage « Habitation (H) » et autoriser un tablier de manœuvre pour une aire de chargement/déchargement sur un terrain autre aux 1505-1545 avenue du Marais-Ombagé
- 17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre en cour avant secondaire donnant vers le boulevard René-Lévesque la présence d'un escalier extérieur ouvert au 664 rue Donat-Bourgeois
- 17.4 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge latérale droite minimale et les marges latérales totales minimales d'un bâtiment principal existant au 45, 22e Avenue
- 17.5 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire les marges latérales totales minimales et d'augmenter l'empiètement maximal des cases de stationnement dans la portion de la cour avant donnant vers la façade principale du bâtiment principal au 2245, 26e Avenue
- 17.6 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 6 septembre 2018)

<b>Recommandation CCU No de résolution</b>	<b>Adresse</b>	<b>Objet de la demande</b>
18.09.03	9 carré Celanese	Rénovation extérieure du bâtiment
18.09.04	13-15 avenue Plamondon	Rénovation extérieure du bâtiment <b>(condition)</b>
18.09.05	131 rue Heriot	Rénovation extérieure du bâtiment
18.09.06	1990 rue Jean-Berchmans-Michaud	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
18.09.07	664 rue Donat-Bourgeois	Rénovation extérieure du bâtiment <b>(condition)</b>
18.09.08	1287-1325 rue Cormier	Aménagement de terrain <b>(condition)</b>
18.09.09	Rue Montplaisir	Aménagement de terrain (promenade multifonctionnelle)
18.09.10	520 boulevard Saint-Joseph	Rénovation extérieure du bâtiment <b>(condition)</b>

## **18. RÈGLEMENTS**

### **18.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.1.1 Avis de motion du règlement no RV18-5025 modifiant le règlement no 3500 afin d'abroger les dispositions relatives aux salles de jeux électroniques et d'arcades électroniques et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'abroger les dispositions relatives aux salles de jeux électroniques et aux arcades. Le règlement municipal actuel interdisant l'exploitation d'une telle salle de jeux, tandis que le règlement de zonage permettra cet usage dans deux zones

- 18.1.2 Avis de motion du règlement no RV18-5032 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no 4299, visant le 2350 du boulevard Foucault et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de reconnaître la présence des activités industrielles et commerciales de la Ferme des Voltigeurs au 2350 du boulevard Foucault à la suite de l'exclusion d'une partie du site de la zone agricole et de la modification du Schéma d'aménagement de la MRC de Drummond

- 18.1.3 Avis de motion du règlement no RV18-5033 modifiant le règlement de zonage no 4300, visant le 2350 du boulevard Foucault et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de reconnaître la présence des activités industrielles et commerciales de la Ferme des Voltigeurs au 2350 du boulevard Foucault à la suite de l'exclusion d'une partie du site de la zone agricole et de la modification du Schéma d'aménagement de la MRC de Drummond

- 18.1.4 Avis de motion du règlement no RV18-5034 déléguant au trésorier ou au trésorier adjoint le pouvoir d'accorder un contrat de financement par émission d'obligation ou de billets et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de déléguer au trésorier ou au trésorier adjoint le pouvoir d'accorder un contrat de financement à la personne qui y a droit, et ce, conformément à l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes

- 18.1.5 Avis de motion du règlement no RV18-5037 relatif aux modalités de publication des avis publics et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'édicter la nouvelle façon de faire en matière de publication des avis publics dont notamment de privilégier le site internet de la Ville de Drummondville ainsi que la clarté de l'information

- 18.1.6 Avis de motion du règlement no RV18-5038 modifiant le règlement no 3500 à son chapitre II relativement aux délibérations du conseil municipal et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier le chapitre II du règlement no 3500 dont notamment les règles entourant la période de questions des citoyens lors de la séance du conseil municipal afin de rendre les interventions plus efficaces et de permettre à un plus grand nombre de personnes de s'exprimer

- 18.1.7 Avis de motion du règlement no RV18-5040 mettant en oeuvre un programme de subvention pour la rénovation de bâtiments visant des secteurs répondant à des critères spécifiques et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de mettre en oeuvre un programme de subvention pour la rénovation de bâtiments résidentiels dans des secteurs répondant à des critères spécifiques, notamment la période de construction des bâtiments et le besoin de rénovation majeure de ceux-ci

## **18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.2.1 Adoption du projet de règlement no RV18-5032 (2350 du boulevard Foucault)
- 18.2.2 Adoption du projet de règlement no RV18-5033 (2350 du boulevard Foucault)
- 18.2.3 Adoption du projet de règlement no RV18-5040 (Secteurs répondant à des critères spécifiques)

## **18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV18-5027-1 afin d'autoriser une salle de réception dans un bâtiment commercial situé à l'intersection des boulevards Jean-De Brébeuf et Mercure
- 18.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV18-5028-1 afin d'autoriser des espaces de rangement sous un escalier, un perron, une galerie ou toute autre construction semblable, sans que ceux-ci soient considérés comme remise pour toutes les classes d'usages du groupe «habitation (H)» à l'exception des classes d'usages «habitation unifamiliale (H-1)» et «habitation mobile (H 7)»
- 18.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV18-5029-1 afin d'autoriser l'usage de garage d'autobus et équipements d'entretien à l'intérieur de la zone industrielle délimitée approximativement par les rues Sigouin, Rocheleau, Power et George-H.-Boulay
- 18.3.4 Adoption du second projet de règlement no RV18-5030-1 afin d'apporter des modifications au plan concept d'aménagement (P.C.A.) Domaine du Centre (Rouick Inc.) autorisé initialement en décembre 2012 dans le secteur des rues Grande-Allée, 1re Allée et 2e Allée. Ce règlement a notamment pour incidence de créer et modifier certaines zones du secteur ainsi que modifier, selon le cas, le type d'usages résidentiels autorisés, le nombre d'étages et la hauteur des bâtiments résidentiels déjà autorisés et de modifier les dispositions applicables aux escaliers extérieurs

18.3.5 Adoption du second projet de règlement no RV18-5031-1 afin de permettre l'agrandissement de l'entreprise située à l'intersection du boulevard Lemire et de la rue Sigouin et de modifier certaines conditions relatives à l'aménagement et à la plantation d'arbres lors de l'aménagement d'une zone tampon

18.3.6 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à permettre un service de déménagement au 1245 de la rue Charles-Garnier et un service d'impression numérique au 1250 de la rue Saint-Adélar, selon certaines conditions

#### **18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

18.4.1 Adoption du règlement no RV18-5009-1 qui a pour objet d'autoriser la construction d'habitations multifamiliales de 4 à 6 logements dans le secteur de la rue du Sauvignon

18.4.2 Adoption du règlement no RV18-5014-1 qui a pour objet de créer la nouvelle zone H-103-1, à même une partie de la zone commerciale C-103, afin d'autoriser des immeubles de 6 logements sur le boulevard Saint-Joseph Ouest, soit la portion située du côté sud-ouest de ce boulevard, entre la rue Lapéro Nord et la place Bonneville

18.4.3 Adoption du règlement no RV18-5024-1 qui a pour objet d'augmenter de 2 à 3 étages la hauteur maximale des habitations multifamiliales dans le secteur de la rue du Chevalier

#### **18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT**

18.5.1 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV18-5012 décrétant des travaux d'aménagement et de construction d'un mur antibruit et nécessitant un emprunt de 632 000 \$ à cette fin

#### **19. Information des membres du conseil**

**Comité de pilotage sur le développement du secteur tertiaire à Drummondville  
(Mme Annick Bellavance)**

#### **20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville**

#### **21. Prochaine assemblée du conseil: 15 octobre 2018**

#### **22. Levée de l'assemblée**